

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT AVEC
LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 2022-2024
AVENANT N°1

Madame Laurie VERSTRAET, rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2021, approuvant la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 entre la Ville de Gravelines et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

La convention pluriannuelle d'objectifs s'articule en plusieurs axes dont un axe 2 sur le développement économique de l'artisanat dans lequel s'inscrit une action concernant la labellisation Artisans en Or.

Il est proposé d'actualiser par le biais d'un avenant, la fiche correspondant à cette action « Axe 2 : Fiche Action 2 Labelliser les Artisans en or » comme ci-annexé afin de modifier la répartition au niveau des modalités de financement, le budget global restant inchangé.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, artisanat, auto entreprenariat, tourisme, grands évènements commerciaux, foires et marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

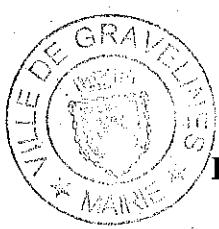
Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir et toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6574 – Fonction 9 - Sous Fonction 94 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 DECEMBRE 2022
POUR EXTRAIT CONFORME,**

LE MAIRE,

Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 20 DEC. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 20 DEC. 2022

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : Vendredi 9 Décembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Monsieur Julien VEYER	Conseiller Municipal

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA à partir de 17h21, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame BLEUEZ,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET jusqu'à 17h21,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFROUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Madame Christelle HENON, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillères Municipales

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.